Municipalité de Vufflens-le-Château

Vufflens-le-Château, le 22 janvier 2026

PRÉAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VUFFLENS-LE-CHÂTEAU

N° 02/03/26

Objet : Demande d'un crédit de construction de CHF 220'000.- pour l'équipement des six villas sur la parcelle n° 134 ainsi que l'agrandissement des conduites sous le chemin du Carolet

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1. OBJET DU PRÉAVIS

Le présent préavis porte sur une demande d'un crédit de construction de CHF 220'000.- pour la construction de collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées sur la parcelle n° 134 pour l'équipement des 6 villas ainsi que l'agrandissement des conduites sous le chemin du Carolet jusqu'à la route cantonale.

2. PRÉAMBULE

L'installation actuelle pour l'évacuation des eaux claires et usées de la parcelle n° 134 est prévue pour une seule maison.

Avec la construction de six nouvelles villas individuelles sur cette parcelle, les conduites seront sous-dimensionnées et ne permettront pas d'absorber les écoulements générés.

La conduite principale sur le chemin du Carolet est également sous-dimensionnée et présente une pente trop faible. Des travaux d'agrandissement et de correction de la pente seront également prévus.

3. ASPECTS TECHNIQUES

Les nouveaux collecteurs construits sont constitués d'un tuyau en PVC enrobé de béton, d'un diamètre 200 mm pour les collecteurs des eaux claires et usées. La longueur totale des collecteurs est d'environ 240 mètres, pour une fouille de 120 mètres.

Des chambres de visite seront construites sur les collecteurs, permettant le contrôle des séparatifs et l'entretien de ceux-ci.

4. MONTANT DU CRÉDIT D'INVESTISSEMENT

Le devis estimatif du coût des travaux a été effectué par le bureau d'ingénieurs mandaté. Il est basé sur l'établissement d'avant-métrés et se présente comme suit :

1. Génie civil (Martin & Co SA)	**CHF**		**187'000.00**
- Régie	CHF	9'447.00	
- Installations	CHF	3'816.00	
- Travaux préparatoires	CHF	19'262.00	
- Fouille	CHF	12'807.00	
- Blindage	CHF	22'477.00	
- Transport	CHF	28'242.00	
- Canalisation	CHF	62'410.00	
- Chaussée	CHF	9'930.00	
- Divers et imprévu (10%)	CHF	18'609.00	
2. Prestations d'ingénieurs	**CHF**		**26'200.00**
- Selon devis Mosini et Caviezel SA	CHF	23'800.00	
- Divers et imprévus	CHF	2'400.00	
3. Prestation de géomètre	**CHF**		**3'200.00**
- Selon estimation de Mosini et Caviezel SA	CHF	3'000.00	
- Divers et imprévus (10%)	CHF	300.00	
Total coût (TTC)	**CHF**		**216'500.00**
Arrondi	CHF		3'500.00
Total général arrondi (TTC)	**CHF**		**220'000.00**

5. FINANCEMENT

Le montant de CHF 220'000.- sera financé par un emprunt bancaire ou la trésorerie courante et amorti sur une durée de 30 ans dès la fin des travaux.

Cette réalisation n'entraînera pas de charge d'exploitation supplémentaire.

6. CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VUFFLENS-LE-CHATEAU

- vu le préavis n° 02/03/26 de la Municipalité,
- entendu le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. **d'accorder un crédit de construction de CHF 220'000.00 pour l'équipement des six villas sur la parcelle n° 134 ainsi que l'agrandissement des conduites sous le chemin du Carolet**
2. **d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement complémentaire par un emprunt bancaire ou la trésorerie courante**
3. **d'amortir ce montant sur une durée de 30 ans dès la fin des travaux**

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 26 janvier 2026

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic : La Secrétaire :

P. Siegwart M. Champod

MUNICIPALITÉ DE VUFFLENS-LE-CHÂTEAU

Adopté par le Conseil général dans sa séance du 23 mars 2026

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président : Le Secrétaire :

D. Kowalski A. Etchegaray

Annexe : plans de coupe Carolet et villas